



## Le système scolaire bavarois

**Scolarisation avancée de l'enfant** (Schulpflicht & Stichtagsregelung)

En Allemagne, l'école est obligatoire. Un enfant qui aura 6 ans au plus tard le 30 septembre devra être inscrit à l'école dès le début de l'année scolaire en septembre.

**Inscription intermédiaire** (Einschulungskorridor)

Il existe une inscription intermédiaire pour les enfants ayant eu 6 ans entre le 1 juillet et le 30 septembre. Les parents les inscrivent à l'école et ils pourront décider ensuite, après information et recommandation de cette école si l'enfant peut y entrer ou s'il vaut mieux attendre une année de plus.

**Scolarisation avancée de l'enfant** (Vorzeitige Einschulung)

Si l'enfant atteint l'âge de 6 ans après le 30 septembre, il pourra être inscrit pour sa scolarisation. L'école jugera alors si l'enfant est apte à suivre l'enseignement. La décision est prise par le directeur.

**Retardement de la scolarisation de l'enfant**

(Zurückstellung)

La scolarisation d'un enfant ayant atteint sa 6ème année avant le 30 septembre peut être repoussée donc commencer un an plus tard. Les parents peuvent déposer une demande et la décision sera ensuite prise par le directeur.

**Ressort géographique** (Sprengelpflicht)

Chaque enfant doit aller à l'école où il habite. Cette information sera partagée par l'école maternelle ou par l'administration scolaire pour l'inscription obligatoire de l'enfant.

**Demande de dérogation au ressort géographique**

(Gastschulantrag)

Les parents souhaitant, pour des motifs importants, inscrire leur enfant dans une autre école, peuvent faire une demande de dérogation. Le formulaire est disponible dans les écoles. La décision est prise par la ville de Bamberg.



## Préparation au jardin d'enfants

**Emmenez votre enfant régulièrement à l'école maternelle!** (Regelmäßiger Kindergartenbesuch)

L'école maternelle soutient votre enfant pour un bon développement et une bonne préparation à la scolarisation. Les enfants vont par exemple visiter leur future établissement scolaire et la bibliothèque municipale. Le personnel de l'école maternelle vous assiste sur toutes les questions concernant la scolarisation. N'hésitez pas, si vous avez des questions, à contacter l'éducatrice de votre enfant.

**Soirée d'information pour parents d'enfants à scolariser** (Infoabend für Eltern von Vorschulkindern)

Durant ce rendez-vous à l'école maternelle, vous recevrez des informations sur les aspects législatifs importants, vous prendrez connaissance sur la préparation à l'école maternelle et des rendez-vous importants à venir.

**Prise en charge linguistique en allemand** (Sprachförderung Deutsch)

Les enfants peuvent, en cas de besoin, recevoir une formation linguistique préscolaire. Les parents dont la langue familiale est différente de l'allemand devraient impérativement prendre cette offre en considération. Il est aussi possible pour les enfants n'ayant pas de place à l'école maternelle de suivre cette formation. Demandez dans votre école primaire.

**Discussion avec les parents et discussion finale**

(Elterngespräche und Abschlussgespräch)

Durant toute la période de l'école maternelle, prenez contact avec le personnel éducatif afin de discuter sur le développement actuel de votre enfant. Durant la discussion finale vous devez remplir avec le personnel éducatif le formulaire d'information pour l'école primaire, dont vous aurez absolument besoin lors de l'inscription. Profitez de cette opportunité pour soutenir votre enfant le plus tôt possible.

**ATTENTION!** Consultez les affiches de l'école maternelle mentionnant les dates de la soirée d'information à l'école, de visite médicale ou d'inscription à l'école.



## Préparation à l'école maternelle

**Vous pouvez soutenir aussi votre enfant avant sa scolarisation:**

**Lire et parler** (Lesen & Sprechen)

Lisez à votre enfant en allemand ou dans la langue de la famille. Montrez lui que les livres sont précieux et utilisez les offres de la bibliothèque municipale. Parlez et jouez avec votre enfant. Faites le participer aux activités quotidiennes, posez lui des questions et laissez lui vous donner des explications.

**Le chemin de l'école et frais de transport** (Schulweg und Buskosten)

Entraînez vous à parcourir le chemin de l'école avec lui et montrez lui comment il doit se comporter pour qu'il y arrive en toute sécurité. Si le parcours jusqu'à l'école est de plus de 2 km, le coût du trajet en bus peut être pris en charge. Pour cela les parents doivent en faire la demande sur un formulaire que l'on obtient lors de l'inscription à l'école.

**Le cornet scolaire** (Schultüte)

En Allemagne, les enfants reçoivent un cornet pour l'école dans lequel se trouvent de petits cadeaux et des gourmandises de la part des parrains, marraines ou parents. Souvent ce cornet pour l'école est confectionné au jardin d'enfants.

**ATTENTION!** Il est souhaité que votre enfant sache faire les choses suivantes au début de sa scolarité:

- s'habiller et se déshabiller seul, aller seul aux toilettes
- bien manipuler un ciseau, la colle ou les crayons et stylos
- respecter les règles de groupe, écouter, formuler ses souhaits, supporter un conflit, être ouvert aux autres
- être bon joueur et savoir terminer un travail



## L'inscription à l'école

L'inscription s'effectue généralement mi-mars. La date exacte est communiquée par son école maternelle ou par votre future école.

**Visite médicale** (Einschulungsuntersuchung)

La visite médicale gratuite est effectuée par le service de santé publique à l'école maternelle ou alors les parents seront invités par le département de la santé à une date précise. La date sera communiquée aux parents. Il est important qu'un des deux parents soit présent lors de la visite médicale. Il est nécessaire de présenter le certificat d'examen pédiatrique U9 effectué par votre médecin.

**Inscription à l'école** (Anmeldung in der Schule)

L'un ou les parents doivent être présent à l'école lors de l'inscription.

**Enseignement à l'essai sous forme ludique** (Spielerischer Probeunterricht)

Lors de l'inscription, votre enfant prendra place dans un cours à l'essai sous forme de jeu. Les enseignants et les éducateurs observeront votre enfant pour juger de sa capacité à participer à un cours.

## INSCRIPTION FORMELLE

- Certificat de naissance
- Permis de séjour, le cas échéant/ Passeport
- Pour les parents séparés: Certificat de droit de garde
- Certificat de la visite médicale pour la scolarisation effectuée
- Confirmation de l'examen pédiatrique U9
- Formulaire „Information sur l'école primaire“ rempli avec le personnel éducatif de l'école maternelle

## Éditeur:

Stadt Bamberg  
Bildungsbüro  
Hauptwachstraße 9  
96047 Bamberg

☎ 0951 87-1435 oder -1436

✉ [bildungsbuero@stadt.bamberg.de](mailto:bildungsbuero@stadt.bamberg.de)

🌐 [www.stadt.bamberg.de/bildungsbuero](http://www.stadt.bamberg.de/bildungsbuero)

Die vorliegende Broschüre ist in Zusammenarbeit mit dem Migrantinnen- und Migrantenbeirat der Stadt Bamberg entstanden.

Sprache vorliegender Broschüre: Französisch  
Diese Broschüre kann kostenlos im Bildungsbüro in folgenden Sprachen bestellt werden: Albanisch, Arabisch, Deutsch, Englisch, Französisch, Rumänisch, Russisch, Türkisch, Ukrainisch

3. Auflage, Stand Juli 2023



## Ce qui change au début de l'école

L'année scolaire commence mi-septembre. Souvent, dès le 1er jour d'école, beaucoup de choses vont changer dans le déroulement des journées pour toute la famille et surtout pour l'enfant.

### Le quotidien à l'école (Schulalltag)

Les cours commencent normalement à 8:00 du matin et se terminent pour le cours préparatoire entre 11:00 et 13:00. Votre enfant devrait arriver à l'école 15 min. avant le début des cours. Les enfants ont 23 heures de cours par semaines en moyenne. L'emploi du temps de votre enfant vous sera remis au début de l'année scolaire.

### Les vacances scolaires (Schulferien)

L'année scolaire comprend en tout 14 semaines de vacances. Les dates des vacances et jours fériés vous seront communiquées par la direction de l'école.

### Maladie et accident (Krankheit & Unfall)

Si votre enfant est malade et ne peut pas aller à l'école, vous devez absolument prévenir l'école avant le début des cours (8h00). Si un accident survient sur le chemin de l'école, ou à l'école, votre enfant est alors pris en charge par l'assurance de l'école. Dans ce cas, signalez au médecin que l'accident s'est produit dans un cadre scolaire et informez l'école afin qu'un rapport sur l'accident soit effectué.

### Excursions (Ausflüge)

Les excursions sont très importantes pour la motivation de l'enfant et l'intégration dans la classe. Faites en sorte que votre enfant puisse y participer. Si nécessaire, une assistance financière peut vous être proposée. Pour plus de renseignements sur ce point, veuillez concerter directement le personnel enseignant.

## Le rôle des parents

### Indépendance et accompagnement (Selbstständigkeit & Unterstützung)

Quand votre enfant vient à l'école, il veut et doit devenir indépendant. Mais les changements à l'école sont éprouvants. Votre enfant aura peut-être des difficultés à s'adapter et aura besoin de votre soutien. Laissez lui le temps nécessaire pour appréhender cette nouvelle étape.

### Les devoirs à la maison (Hausaufgaben)

Votre enfant devrait faire ses devoirs si possible tout seul. Vous pouvez l'aider en lui demandant qu'il vous explique ses travaux, même lorsque vous n'êtes pas informés du contenu. Il est important de montrer de l'intérêt et de parler avec votre enfant de l'école. Et surtout: complimentez votre enfant! S'il fait régulièrement des erreurs ou qu'il n'a pas envie d'apprendre, faites preuve de patience. Dans la prolongation de la supervision du midi et dans le centre d'étude/ garderie, votre enfant peut recevoir un soutien pour les devoirs.

### Apprendre ensemble (Gemeinsames Lernen)

Prenez du temps tous les jours pour lui apprendre de manière ludique à lire et à compter – par exemple en contrôlant avec lui le ticket des courses, en lui faisant lire des brochures ou des livres ou en allant au théâtre pour enfant, puis discutez en avec lui.

### Coopération avec l'école (Zusammenarbeit mit der Schule)

Il est important de rester en contact avec l'école et le personnel enseignant. Participez aux soirées des parents ou aux heures de consultations. **Les parents qui parlent peu ou pas l'allemand pourront obtenir le soutien, dans leur langue d'origine, de médiateurs linguistiques et culturels (projet: "les parents comprennent l'école").** En début de chaque année un délégué des parents d'élèves est élu. Vous pouvez participer à cette élection et vous engager pour une meilleure coopération entre l'école et les parents.

## Encadrement pour l'après-midi et les vacances

### L'école l'après-midi à Bamberg (Ganztagsschule)

Certaines écoles primaires proposent un enseignement et des occupations pour toute la journée (généralement jusqu'à 16h00). Vous pouvez y inscrire votre enfant même si vous n'habitez pas à proximité. Les devoirs écrits sont réalisés à l'école. La participation est gratuite. Le repas de midi doit être financé par les parents. Une aide financière est possible grâce au bureau des affaires sociales.

### L'encadrement à midi et l'après-midi (Mittagsbetreuung)

Presque toutes les écoles de Bamberg proposent un encadrement jusqu'à 14:00. Lors d'un encadrement prolongé (jusqu'à 15h30 ou plus tard), votre enfant peut faire ses devoirs et d'autres activités de loisirs lui sont proposées. L'encadrement n'est pas proposé durant les vacances. Les frais engendrés doivent être pris en charge par les parents.

### Garderie (Hort)

Il existe aussi des garderies qui proposent, après les cours, des occupations jusqu'à 17h30. Entre les repas de midi, le soutien pour les devoirs et les loisirs, la garderie propose d'occuper votre enfant aussi pendant les vacances scolaires. Les frais de garde sont à prendre en charge par les parents. Une aide financière des services sociaux pour la jeunesse est parfois possible.

### Prise en charge durant les vacances (Betreuungs- und Freizeitangebote in den Ferien)

Le programme annuel „les aventures durant les vacances à Bamberg“ est publié le 1er. Février pour toutes les vacances. Le programme d'été du service social pour la jeunesse est à disposition à partir des vacances scolaire de la Pentecôte. Les programmes proposent des offres intéressantes pour des jours ou des semaines de vacances. Comme ils sont très demandés, il est important de s'inscrire rapidement.

## Adresses utiles pour les parents

### Offres de formation dans la région de Bamberg

☑ [www.bildungsregion-bamberg.de](http://www.bildungsregion-bamberg.de)

➔ de médiateurs linguistiques et culturels (projet: "les parents comprennent l'école")



### Amt für soziale Angelegenheiten der Stadt Bamberg

➔ Offre Education et participation civique

☎ 0951 871520, ✉ [BUT@stadt.bamberg.de](mailto:BUT@stadt.bamberg.de)

### Bildungsbüro der Stadt Bamberg

☎ 0951 871435/871436, ✉ [bildungsbuero@stadt.bamberg.de](mailto:bildungsbuero@stadt.bamberg.de)

☑ [www.stadt.bamberg.de/bildungsbuero](http://www.stadt.bamberg.de/bildungsbuero)

### Conseil des migrants et de l'intégration Ville de Bamberg

➔ Service de traduction

☎ 0951 871870, ✉ [mib@stadt.bamberg.de](mailto:mib@stadt.bamberg.de)

☑ [www.stadt.bamberg.de/Migrantinnen-und-Migrantenbeirat](http://www.stadt.bamberg.de/Migrantinnen-und-Migrantenbeirat)

### Service de l'enfance Ville de Bamberg

➔ Garderie

☎ 0951 871531, ✉ [jugendamt@stadt.bamberg.de](mailto:jugendamt@stadt.bamberg.de)

☑ [www.stadt.bamberg.de/Stadtiugendamt](http://www.stadt.bamberg.de/Stadtiugendamt)

### Administration scolaire Ville de Bamberg

☎ 0951 2974612, ✉ [schulamt@stadt.bamberg.de](mailto:schulamt@stadt.bamberg.de)

☑ [www.schulamt-bamberg.de](http://www.schulamt-bamberg.de)

### Service de migration Caritas

☎ 0951 2995720, ✉ [fluechtlingsberatung@caritas-bamberg.de](mailto:fluechtlingsberatung@caritas-bamberg.de)

☑ [www.caritas-bamberg-forchheim.de/besondere-lebenslagen/fluechtlings-und-integrationsberatung/](http://www.caritas-bamberg-forchheim.de/besondere-lebenslagen/fluechtlings-und-integrationsberatung/)

### Conseil en migration pour adultes et jeunes (SkF)

☎ 0951 868513, ✉ [migration@skf-bamberg.de](mailto:migration@skf-bamberg.de)

☑ [www.skf-bamberg.de/einrichtungen/hilfe-fuer-migrantinnen](http://www.skf-bamberg.de/einrichtungen/hilfe-fuer-migrantinnen)

### Service social de migration AWO

☎ 0951 91700936, ✉ [verwaltung-msd@awo-bamberg.de](mailto:verwaltung-msd@awo-bamberg.de)

☑ [www.awo-bamberg.de/migration/migrationssozialdienst-msd](http://www.awo-bamberg.de/migration/migrationssozialdienst-msd)

### Offres de prise en charge durant les vacances

☑ [www.familienportal-bamberg.de](http://www.familienportal-bamberg.de)

### Bibliothèque Ville de Bamberg

☎ 0951 9811913, ✉ [info@stadtbuecherei-bamberg.de](mailto:info@stadtbuecherei-bamberg.de)

☑ [www.stadtbuecherei-bamberg.de](http://www.stadtbuecherei-bamberg.de)

## Guide sur la scolarisation pour les parents



## INFORMATIONS SUR LA SCOLARISATION

- Préparation et inscription à l'école
- Le rôle des parents
- L'encadrement de l'après-midi et durant les vacances

Disponible dans les langues suivantes:



العربية